

AMNESTY INTERNATIONAL
PRESS RELEASE

AI Index: PRE 01/260/2008
28 October 2008

Colombie. Le gouvernement donne une fausse image de la situation des droits humains

Madrid – Le gouvernement colombien dresse un tableau positif de la situation des droits humains dans le pays, en passant sous silence les informations de plus en plus nombreuses qui font état de déplacements internes forcés, d'attaques ciblant les militants des droits sociaux et humains et d'homicides imputables aux forces de sécurité, a déclaré Amnesty International dans un rapport publié ce mardi 28 octobre 2008.

« Les autorités colombiennes sont dans le déni absolu, allant même jusqu'à refuser d'admettre qu'un conflit armé fait rage dans leur pays ; mais la population nous livre une histoire bien différente, a indiqué Marcelo Pollack, chercheur sur la Colombie à Amnesty International. Il est impossible de résoudre un problème si l'on refuse d'admettre son existence. Ce déni ne fait que condamner un plus grand nombre de Colombiens aux violations de leurs droits et à la mort. »

Le rapport d'Amnesty International est l'étude récente la plus complète sur la situation des droits humains dans ce pays d'Amérique du Sud. Il montre que, si certains indicateurs relatifs aux droits humains comme les enlèvements et la situation en termes de sécurité dans certaines villes se sont améliorés au fil des ans, bien d'autres se sont dégradés.

En outre, il dément certaines vérités assénées par le gouvernement colombien, selon lequel les groupes paramilitaires ont été neutralisés, les auteurs d'atteintes aux droits humains sont tenus de rendre des comptes et le travail des militants des droits sociaux et des syndicalistes est pleinement respecté.

« Depuis plus de quarante ans, les Colombiens sont pris au piège dans un effroyable conflit que le monde a oublié. Ils sont pris pour cibles par les forces de sécurité, les groupes paramilitaires et les mouvements de guérilla, tandis que le gouvernement ne prend aucune mesure vraiment efficace pour les protéger, a renchéri Marcelo Pollack.

« Pour enrayer la tragique réalité de la Colombie, le gouvernement et les mouvements de guérilla doivent une bonne fois pour toutes tenir la population civile à l'écart du conflit. »

L'étude d'Amnesty International fait apparaître qu'à travers la Colombie :

- Au moins 1 400 civils ont été tués en 2007, contre 1 300 en 2006. Dans les affaires pour lesquelles les responsables ont été identifiés, pas moins de 330 étaient imputables aux forces de sécurité, environ 300 aux paramilitaires et quelque 260 à la guérilla.
- Pas moins de 305 000 Colombiens ont été déplacés en 2007, contre 220 000 en 2006.

– Au moins 190 personnes ont été victimes de disparitions forcées imputables aux forces de sécurité et aux paramilitaires ou ont été portées disparues après avoir été enlevées par les groupes de guérilla en 2007, contre environ 180 en 2006.

Amnesty International engage toutes les parties au conflit colombien à faire preuve d'une volonté politique afin de mettre fin aux atteintes aux droits humains. En outre, l'organisation exhorte la communauté internationale à intensifier ses efforts en vue de garantir que les parties au conflit respectent les droits fondamentaux des Colombiens.

Note aux rédacteurs

Le rapport d'Amnesty International, intitulé '*Leave us in peace! Targeting civilians in Colombia's internal armed conflict*', est une étude très complète de la situation des droits humains en Colombie. L'organisation formule diverses recommandations qui, si elles sont adoptées par le gouvernement et les forces de la guérilla, peuvent contribuer à mettre un terme à la tragédie que connaît le pays en matière de droits fondamentaux.

Le rapport relate l'histoire des personnes et des communautés les plus touchées par le conflit, notamment les membres des communautés afro-colombiennes, indigènes et paysannes tués ou déplacés de chez eux, les victimes d'enlèvements, les femmes et les jeunes filles violées, les enfants recrutés par les groupes paramilitaires et les mouvements de guérilla ou mutilés par des mines terrestres, les communautés qui prennent activement position pour défendre leur droit de rester en dehors du conflit et les défenseurs des droits humains et syndicalistes à qui la lutte en faveur des droits fondamentaux a coûté la vie.